

# LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Edgar VOIROL

Derniers échos de la VIII<sup>e</sup> Fête valaisanne  
de chant à Saint-Maurice

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1929, tome 28, p. 177-190

© Abbaye de Saint-Maurice 2011

# Derniers Echos

## de la VIII<sup>e</sup> Fête valaisanne de chant à Saint-Maurice

La VIII<sup>e</sup> Fête valaisanne de chant à St-Maurice, les 25 et 26 mai 1929, a répandu trop de vie dans notre Cité et jusque dans notre Collège pour que les *Echos* n'en conservent pas le souvenir ; ce souvenir est d'autant plus naturel, que les chanteurs du Collège y ont conquis le premier rang.

C'est pourquoi nous pensons faire oeuvre agréable à nos lecteurs et amis en constituant une petite documentation extraite des journaux. Après le compte-rendu des Conférences de l'année dans les *Echos* de juin, ces échos d'une activité musicale importante cette année paraissent très légitimes.

Du *Livret officiel pour la VIII<sup>e</sup> Fête cantonale valaisanne de chant* (qui donne tous les détails désirables sur les sociétés et sur les chants imposés et choisis) :

### Le chant religieux à l'Abbaye de St-Maurice

Lorsque l'Abbaye de St-Maurice s'occupe de musique sacrée, elle ne fait qu'obéir à l'impulsion donnée par ses fondateurs. Une tradition quatorze fois séculaire nous rapporte, en effet, que des chœurs de moines se relayaient dans l'église abbatiale afin qu'une louange continue s'élevât vers le Ciel. Malheureusement, les archives concernant l'activité musicale du monastère à travers les siècles font défaut. On se bornera donc à noter ce qui est encore dans les mémoires.

Avant déjà le *Motu proprio* de S. S. Pie X, Mgr Mariétan, alors professeur au collège, s'occupa de restaurer le plain-chant selon l'esprit de Solesmes. Non seulement il forma une « Schola » d'étudiants, mais il parcourait les paroisses et, du dehors, les directeurs venaient le consulter. On ne peut qu'admirer l'enthousiasme avec lequel on travaillait alors à la rénovation du chant sacré.

De son côté, M. Sidler, dont le souvenir est encore si vivace, voua la plus belle part de son activité à poursuivre l'œuvre d'épuration dans le chant religieux polyphonique, commencée à l'Abbaye par son prédécesseur, M. Etter. Petit à petit, le répertoire « cécilien » remplaça, tout à l'avantage de la dignité liturgique, un genre qui trop souvent n'avait rien de liturgique ni de musical. Ce fut, en somme, un progrès très sensible que réalisa chez nous le mouvement cécilien, et si les productions qu'il inspira ne possèdent guère que des qualités négatives, leur mérite est infiniment supérieur à celui de la « musiquette » qu'elles supplantèrent. M. Sidler, du reste, sut ne pas s'y cantonner et il aborda, avec les élèves du collège, l'étude de messes et de motets de la Renaissance ; en particulier la « Messe du Pape Marcel » fut exécutée plusieurs fois sous sa direction.

Plus tard, le passage à l'Abbaye de Mgr Casimiri et des Chanteurs romains vint affermir, par une audition modèle, des tendances qui se manifestaient depuis bien des années. Avec le plain-chant, les œuvres de l'école palestinienne forment aujourd'hui le fond de notre répertoire. Les messes avec orchestres sont tombées d'elles-mêmes, ainsi que le « Minuit, chrétiens » et autres immortels chefs-d'œuvre que personne ne songe plus à tirer de l'oubli.

Les dimanches ordinaires, un groupe d'élèves plus exercés exécute à l'office le propre du temps, et la chorale dialogue, pour le chant du Kyriale, avec les enfants ; les vêpres sont psalmodiées alternativement par le chœur des chanoines et les élèves. Cet arrangement permet de mieux soigner le programme des fêtes : messes et motets avec ou sans orgue, d'époque et de style divers — notre préférence pour la Renaissance n'excluant pas les œuvres d'auteurs modernes.

Les étudiants ont aussi, en dehors des offices religieux, donné plusieurs auditions de chant sacré, qui ont contribué à leur éducation artistique, et qu'un public de choix a bien

voulu juger pieuses, vivantes et intelligentes. Si, plus tard, ce n'est pas par une connaissance approfondie d'un art complexe qu'ils pourront réagir contre le médiocre ou le faux brillant, leur sentiment et leur goût — quand ce ne serait que leur oreille — formés par une discipline austère, les fera sans doute toujours mieux apprécier et aimer, à l'église, une musique vraiment digne de sa sublime destination, qui est la louange de Dieu.

Nos directions sont confirmées par les avertissements répétés que le Souverain Pontife a fait entendre en vue de remettre en vigueur les articles du *Motu proprio* et ses plaintes au sujet de ceux qui veulent ignorer ses *ordres* ; le sentiment que les chœurs de l'Abbaye et du Collège s'y conforment encourage et récompense leurs efforts.

E. V.

Du *Nouvelliste valaisan* du 25 mai :

On trouvera dans le *Livret officiel* une page extrêmement intéressante sur le chant sacré. Ici encore, il apparaîtra à nos hôtes que St-Maurice apprécie à sa juste valeur le but que poursuit le Vénérable Clergé, par des moyens sobres et fiers dont il ne cherche pas à atténuer la rigueur, de refaire le goût du public et de ramener la musique et le chant dans leurs voies traditionnelles.

\*

De *La Patrie valaisanne* du 25 mai :

A tous chanteurs accourus, bienvenue !

Chanteurs valaisans, St-Maurice vous souhaite la bienvenue.

Elle s'est préparée pour vous recevoir, la vieille Agaune ordinairement si calme que les modulations harmonieuses de vos voix réveilleront doucement comme au petit jour les chansonnettes des oiseaux interrompent le sommeil du vieillard que la vie quitte peu à peu.

Elle a orné ses rues, ses édifices, ses maisons. Partout elle a voulu que des oriflammes, des guirlandes et des

lampions proclament sa joie, son bonheur très pur de recevoir des amis, des frères. Tout son cœur est ouvert, chanteurs valaisans : sachez trouver en lui le plaisir que vous cherchez.

Il y a plaisir à chanter. A chanter d'une commune voix les gloires du Créateur et les nobles sentiments de la création. A chanter parfaitement, dans la pureté et l'équilibre rythmé, dans l'allégresse et dans l'amour.

Un peuple qui ne chante pas est un peuple triste que l'enthousiasme a quitté, un peuple dégradé devenu insensible aux formes de la beauté.

Le Valais n'est point triste et l'insensibilité n'est point son défaut.

Montagnards ou citadins, les gens de chez nous aiment à exprimer, dans d'exubérants concerts, les sentiments profondément sincères de leurs âmes fines qu'une enveloppe parfois rugueuse voile consciencieusement. Ils aiment le déploiement majestueux des sons variés que des timbres chauds produisent pour chanter la grandeur et la puissance, ou la désinvolture gracieuse des notes ailées et rapides qui disent les joies de l'esprit et les épanchement du cœur.

Les gens de chez nous affectionnent le beau. Vivant dans la beauté ils seraient coupables de ne rechercher que le médiocre et le terre-à-terre.

Leur sensibilité est prodigieuse. Combien l'on se méprend en parlant de la dureté de leur cœur. Pas d'âmes qui vibrent davantage et qui éprouvent d'aussi intenses émotions. On ne voit rien à l'extérieur, c'est vrai, mais au dedans c'est la délicatesse la plus exquise.

Chanteurs valaisans, St-Maurice vous accueille comme l'on accueille des visiteurs de marque. Au sein de l'antique cité vous venez cueillir des lauriers, les lauriers que vos prouesses vous auront mérités. Ils seront le digne fruit de votre labeur admirable, de votre dévouement si complet. Dès maintenant soyez félicités.

Soyez *tous* félicités. Même si la couronne ne ceint pas vos fronts laborieux, même si la Providence permet qu'un accroc malheureux vous prive de quelques points précieux, votre travail aura été fécond. C'est dans le désintéressement et l'amour de l'art que vous avez préparé morceaux de concours et morceaux de choix ; c'est avec la spontanéité et par conséquent la fraîcheur de vos tempéraments superbes que vous les rendrez.

Lorsque vous gagnerez vos villes et vos villages, vous emporterez de l'hospitalière Agaune le souvenir le plus doux qui se puisse rêver. Tous ses habitants s'emploient à rendre agréable votre séjour dans son sein. Tous vous attendent et vous redisent leur souhait de bienvenue.

\*

## Agaune

*La Patrie valaisanne* du même jour publia encore deux articles documentaires intitulés *Agaune chantée par ses hôtes* et *Agaune chantant par ses enfants*. Nous les reproduirons dans un prochain numéro.

Détachons aujourd'hui du *Courrier de Genève* du 27 mai un autre chant d'Agaune par un hôte nouveau, M. Henry Schubiger:

Terre des martyrs chrétiens de l'héroïque légion thébaine de saint Maurice qui offrit sa vie au Christ plutôt que d'apostasier, Agaune a conservé un cachet antique par son apparence extérieure, par ses vieilles et pittoresques maisons, ses rues étroites, ses églises aux pierres vénérables et surtout l'adorable atmosphère spirituelle qui l'imprègne mieux que toute autre ville suisse. L'abbaye de St-Maurice est là, non point sévère, mais souriante, modeste et grande, pleine de souvenirs, maintenant dans ses vieux murs la splendide tradition catholique que lui ont léguée quinze siècles de christianisme. Dominée par une paroi rocheuse, elle est pour la petite ville qui se serre autour d'elle, le perpétuel rappel des ancêtres pleins de foi qui maintinrent la cité prospère, inspirés qu'ils étaient par les savants humbles et doux que furent ses religieux. Lieu de pèlerinage vénéré de tout l'Occident comme le tombeau des premiers martyrs de la Foi, l'abbaye continue d'exercer sur une terre bienheureuse le rayonnement spirituel qui lui valut jadis une renommée qui attirait dans ses murs les frémissantes populations chrétiennes et les princes remplis de piété qui les gouvernaient jadis. Le spirituel domine donc à St-Maurice, avec le bon goût qui, au service d'une foi profonde autant que traditionnelle, contribuera, espérons-le, à refaire de St-Maurice le sanctuaire vénéré de la Suisse et de l'Occident chrétiens — donc catholiques.

## Brève chronique de la fête

Avec l'aide du *Courrier de Genève* encore, du même jour, et de *La Patrie* du 28 mai :

### Le samedi.

Sous le soleil flamboyant de la première heure de l'après-midi, la vieille cité a reçu les sociétés de chant venues de tous les coins du Valais. La fête a attiré tous ceux qui cultivent le noble art par lequel est développée la voix humaine — jusque dans ses conséquences logiques, sa seule et vraie utilité, la louange de Dieu Créateur de toutes choses.

Sur la Place de la Gare eut lieu la remise du drapeau cantonal par le Comité d'organisation de la fête précédente, à Sion, au président de la Fédération cantonale de chant. Puis, s'étant formés en deux longues colonnes serrées, les chanteurs, précédés de la fanfare l'*Agaunoise*, défilèrent à travers les rues pavoisées de la ville. Les drapeaux et les cornes d'abondance d'où jaillissent les fleurs alpestres aux vives couleurs égaièrent le cortège qui s'arrête sur la Place du Parvis. Les discours de bienvenue dégagèrent le sens à la fois patriotique et religieux de cette fête.

La réception faite, le cortège se dispersa, chaque section allant prendre possession des logements réservés dans les hôtels, dans les bâtiments des écoles primaires et du Collège.

Une animation extraordinaire bouleverse les mœurs calmes de la petite ville. Des chanoines de l'Abbaye, des sœurs de l'Hospice St-Jacques, des Pères Blancs, des abbés sont mêlés gaiement à la foule. Des éclaireurs et des soldats, des élèves du Collège en casquette violette circulent dans les rues où vibre la joie.

À 15 h. 30, commence au Théâtre, vieillot et touchant, bondé naturellement et où l'on étouffe cordialement, le concours d'exécution qui durera trois heures. Un même chœur a été imposé à tous pour juger par comparaison des qualités diverses (et aussi des défauts) des sociétés ; de plus, chaque société doit exécuter un morceau de son choix. Parallèlement se déroule le concours de lecture à vue dans la grande salle des Tuileries — car St-Maurice a ses Tuileries copiées sur celles de Paris, par Joseph-Hyacinthe Barman, de St-Maurice, qui fut ministre de Suisse à Paris.

Dans la grande cantine dressée en face de l'Hospice St-Jacques, un souper copieux réunit chanteurs et invités. La soirée continua par un grand concert. L'enthousiasme devint général, le vin du Valais opérant son effet infailible. Le bruit dura jusqu'au jour pour le profond étonnement des sages qui ont l'habitude de gagner leur lit dès neuf heures dans cette ville paisible. Des attractions foraines contribuèrent à troubler leur sommeil d'une façon dénuée de charme mais en toute liberté, les lois agauniennes étant très larges en temps de fête.

Aux fenêtres, des lampions allumés augmentent encore le pittoresques des vieilles maisons tendues de drapeaux aux couleurs de St-Maurice : la croix tréflée sur fond bleu et rouge. Les habitants ont vraiment décoré avec goût leurs maisons sur les façades desquelles les bannières aux couleurs aigaunoises, valaisannes et confédérées alternent avec les décorations florales et les branches de sapin qui ont été mis particulièrement à contribution pour cette fête. Sur une des maisons patriciennes, dont les cours intérieures sont dans le plus pur style XVIII<sup>e</sup> siècle, les armoiries de Pie X ; l'inscription *Dieu et Patrie* éclate sur un autre écusson. Telle maison arbore deux drapeaux : l'un aux couleurs cantonales, l'autre aux couleurs papales. Ainsi s'est maintenue la bonne et saine tradition catholique dans cette ville de l'esprit.

Pour les amateurs de silence, les sentiers qui longent le Rhône offrent un exquis et frais refuge. Si l'on s'éloigne un peu du centre de la ville, voici le vieux pont des Romains et le château-fort. De l'autre côté du fleuve, c'est la rive vaudoise avec ce coteau plein d'ombre et les hautes montagnes qui se devinent derrière, surmontées, de jour, par la Dent de Morcles. Au-dessus de St-Maurice, la grande paroi rocheuse qui se confond avec la nuit très noire malgré le scintillement de quelques minuscules étoiles.

### Le dimanche.

Voici la journée officielle de la fête. Un vent furieux souffle dans l'étroite vallée. Dans le ciel bleu traînent des nuées blanches qui s'accrochent à la Dent du Midi, noire et blanche. De l'autre côté du Rhône, le blanc village de Lavey et, taillée dans le rocher surplombant la ville, la chapelle, blanche elle aussi, du Scex. St-Maurice, ville des églises, des chapelles, des couvents et des écoles se réveille pour la Prière.

La Messe officielle commence peu après sept heures et demie, dans la célèbre abbaye pavosée aux couleurs des abbés de Saint-Maurice d'Agaune. Une foule immense et recueillie remplit jusque dans ses ultimes recoins la cathédrale. La foule des étendards sont alignés devant le chœur.

M. le Chanoine Zarn est à l'autel. A la tribune de l'orgue, le Chœur mixte paroissial de St-Sigismond, sous la direction de M. Athanasiadès chante excellemment *l'Ave Regina* de Soriano, *l'O bone Jesu* de Palestrina et *l'O salutaris hostia* de Gallus.

Après l'Evangile, M. le Chanoine Pythoud prononce une allocution de circonstance très profonde et très belle. Le chant doit être une prière. L'orateur s'attache à montrer le rôle social et religieux de cet art qui est de tous les âges et dont la popularité est universelle. Les foules accourent pour entendre du chant, et cela non par vaine

curiosité, mais parce que le peuple recherche des jouissances d'art qu'il comprend et qui le touchent. Il importe de veiller à ce qu'on ne laisse pas éteindre dans l'âme du peuple la flamme de l'idéal et l'amour du bien. C'est pourquoi M. le Chanoine Pythoud invite d'une façon pressante les chanteurs valaisans à chanter au peuple le langage qu'il comprend, le bonheur de la vie familiale, le bonheur du travail, les beautés et les bienfaits de sa foi religieuse.

Quand il sera tenté, ce peuple très aimé, de se détacher de sa terre et de se détourner des enseignements de sa religion, alors le chant pourra le sauver. Au souvenir des jouissances qu'il lui aura procurées il se rappellera qu'il habite une terre où l'on peut trouver du bonheur.

La mission du chantre est une noble mission. Elle revêt le caractère d'un véritable ministère religieux et social. Elle demande des sacrifices, du travail, de la discipline, mais il faut consentir à tout cela avec un dévouement sans bornes. Saint Paul ne disait-il pas aux Corinthiens les sacrifices et le labeur fournis par les athlètes pour obtenir une couronne périssable ? Et nous, chrétiens, que ne devons-nous pas faire pour obtenir la couronne éternelle ?

Puis, l'orateur sacré se demande pourquoi la tribune des chanteurs de Dieu dans nos églises paroissiales est si souvent presque vide, alors que l'on cultive avec ardeur le chant profane. Obéissant trop à des préoccupations de famille, à certaines rivalités mesquines, on ne sait pas suffisamment s'élever au-dessus de tout cela et l'on est retenu loin de Dieu. Dorénavant, il importe de s'attacher à faire tomber tous ces obstacles et à réaliser l'union sacrée : faisant œuvre de chrétiens, nous ferons œuvre de patriotes.

C'est le souvenir de l'inauguration du chant à St-Maurice, il y a quatorze siècles, que M. Pythoud rappelle ensuite et, reprenant une parole de saint Avit, il termine en formulant ce dernier souhait : que le Valais fleurisse par vos chants.

L'église se vide tandis qu'à l'orgue M. le Chanoine Broquet improvise une sortie triomphale.

Dès 8 h. 30 les concours reprirent au Théâtre et aux Tuileries.

Le Chœur mixte du Collège de St-Maurice chanta, le dernier, magnifiquement le *Diffusa est gratia* de Nanini et le *Gloria in excelsis Deo* de Palestrina que les ovations de la salle le contraignirent de reprendre une seconde fois.

Ainsi prirent fin ces concours qui avaient groupé plus de mille chanteurs dans la cité d'Agaune.

Puis ce fut le banquet à la cantine. Un banquet ne saurait se passer de discours. Les discours furent courts et bons. Le premier fut celui de M. Charles Haegler, député, président du Comité d'organisation. Il fit l'éloge des sociétés de chant :

C'est la revanche de l'esprit sur la matière, dans une époque terriblement matérialiste. C'est la revanche de la cigale sur la fourmi. Il est vrai que les chanteurs valaisans représentent les deux par leurs qualités.

M. Camille de Werra, président de la Commission de réception salua particulièrement le Clergé :

Vous représentez l'Autorité ecclésiastique à qui revient incontestablement l'honneur et la gloire d'avoir conservé, à travers les âges, l'art du chant dans sa forme la plus suave et la plus pure : le chant sacré.

Votre présence, ici, est un gage solide d'approbation et le meilleur certificat pour ceux qui ont organisé cette manifestation. Elle nous dit que vous avez compris que si nous désirons et voulons qu'elle se déroule dans la joie et l'allégresse, nous voulons et exigeons aussi qu'elle se déroule dans l'ordre, la décence et la plus stricte correction.

M. le Conseiller d'Etat Walpen, Chef du Département de l'Instruction publique, donna pour consigne à tous le titre du nouveau recueil de M. G. Haenni : *Valaisans, chantons !* M. Walpen déclara que ce lui était une joie particulière de venir à St-Maurice, ville tout indiquée par son passé historique et par les nombreux établissements d'instruction qui en font un centre intellectuel et artistique, pour organiser une fête de chant. Il a enregistré avec un plaisir non dissimulé les progrès merveilleux des étudiants du Chœur mixte.

Comme la veille, le banquet fut accompagné et suivi d'un concert. Les chœurs d'ensemble, dirigés par MM. le Chanoine Broquet et Matt, professeurs à St-Maurice, Haenni, professeur à Sion, et Reichmuth, à Brigue, sonnaient bien. Les chansons populaires exécutées par le Chœur mixte du Collège de St-Maurice furent vivement applaudies et bissées ; la pureté et la force de ces voix d'enfants ont conquis le public .

Après le concert, M. Pierre Buchli remit la bannière cantonale à M. Charles Haegler, président du Comité d'organisation, en se déclarant heureux de confier la garde du drapeau aux chanteurs de St-Maurice. « Que le Seigneur te protège et te bénisse ! », dit-il, en remettant le drapeau à M. Haegler, qui exprima avec émotion sa fierté : « Nous sommes sur une terre où nous savons garder le souvenir ». Après quoi, M. Haegler baisa le drapeau.

Distribution des médailles et des diplômes aux vétérans ; cortège à travers les vieilles rues avec les étendards et trois

fanfares, dont celle du Collège ; enfin lecture du palmarès par M. Troyon, président du Jury, tels furent les derniers actes officiels de la journée. La joie dura cependant aussi longtemps que la fatigue et le sommeil n'eurent pas raison de l'enthousiasme. On nous raconte que dans les villages, beaucoup de fanfares attendaient les chorales à la gare : geste délicat de concorde et d'harmonie — c'est bien le cas de le dire !

## Jury

Président : M. Charles Troyon, Directeur du Conservatoire de Lausanne.

Membres : MM. Charles Mayor, professeur, Lausanne,  
Joseph Bovet, professeur, Fribourg,  
Alexandre Dénéreaz, prof., Lausanne,  
Georges Pantillon, prof., Neuchâtel,  
Casimir Meister, directeur, Soleure.

Il n'est peut-être pas inutile de faire remarquer que MM. les jurés sont tous choisis *en dehors* du Valais.

## Palmarès

### Classement général du Concours d'exécution par nombre de points.

#### I. Couronne de laurier 1<sup>re</sup> classe, mention « excellent ».

- |  |      |
|--|------|
| 1. Chœur mixte du Collège de St-Maurice<br>(Félicitations du Jury) | 58,1 |
| 2. Sierre, Chœur mixte   | 56,9 |
| 3. Lens, Chœur d'hommes  | 56,1 |

#### II. Couronne de laurier, 2<sup>e</sup> classe, mention « très bien ».

- |                              |      |
|------------------------------|------|
| 4. Champéry, Chœur d'hommes  | 55,4 |
| 5. Vernayaz, Chœur mixte     | 55,1 |
| 6. Sion, Chorale sédunoise   | 54,6 |
| 7. Salvan, Chœur d'hommes    | 54,6 |
| 8. Evionnaz, Chœur d'hommes  | 54,5 |
| 9. Venthône, Chœur d'hommes  | 54,3 |
| 10. { Brigue, Chœur d'hommes | 54   |
| { Viège, Chœur d'hommes      | 54   |
| 12. Saxon, Chœur mixte       | 53,9 |

13.	Massongex, Chœur d'hommes	53,6
{	Revereuilaz, Chœur d'hommes	53,6
15.	Mex, Chœur d'hommes	53,4
16.	Lens, Chœur mixte	53,1
17.	Bramois, Chœur d'hommes	53
18.	Savièse, Chœur d'hommes	52,7
19.	Vérossaz, Chœur d'hommes	52,1

**III. Couronne de laurier, 3<sup>e</sup> classe, mention « bien ».**

20.	Fully, Chœur d'hommes	51,9
21.	Monthey, Chœur d'hommes	51,8
22.	Sion, Maennerchor	51,7
23.	Saxon, Chœur d'hommes	51,4
24.	Vernayaz, Chœur d'hommes	51,3
25.	Leytron, Chœur d'hommes	50,9
26.	Montana, Chœur d'hommes	50,5
27.	St-Léonard, Chœur d'hommes	50,3
28.	Epinassey, Chœur d'hommes	48,2

**IV. Couronne de chêne, 1<sup>re</sup> classe.**

29.	Miège, Chœur d'hommes	47,8
-----	-----------------------	------

### Feuilles de laurier

Nous ne pouvons condenser ici tout ce qui a été dit sur la fête de chant ; nous devons nous abstenir surtout de toute appréciation technique de valeur musicale.

On nous permettra cependant de recueillir les pages pleines d'affection consacrées au Chœur mixte du Collège.

De *La Patrie* du 28 mai :

Les chœurs mixtes voix d'enfants ont beaucoup plu. Celui du Collège de St-Maurice remporta un grand succès: « On a tout spécialement remarqué, dit la *Tribune de Lausanne*, le Chœur mixte du Collège de St-Maurice, qui interpréta le *Gloria* de Palestrina, avec une conscience musicale et une ampleur magnifiques. Aussi, le jury autorisa-t-il les chanteurs du Collège de St-Maurice à satisfaire par un *bis* les rappels frénétiques du public. » Cet enthousiasme du public pour l'exécution d'un morceau de musique religieuse du XVI<sup>e</sup> siècle montre bien que ces œuvres, profondément belles, sont comprises par le peuple,

et que le chemin qu'ouvrent en Valais ceux qui les exécutent sera suivi par beaucoup. Ainsi, l'effort d'éducation artistique entrepris par le Collège de St-Maurice ne sera pas vain, et le travail dévoué de M. le Chanoine Broquet portera son fruit.

Le *Journal et Feuille d'avis du Valais et de Sion* (André Marcel) du 28 mai, parle de « l'admirable chœur d'hommes du Collège de St-Maurice » et écrit :

M. le Chanoine Broquet a droit à des félicitations ; son heureuse influence a permis aux élèves de l'Abbaye de St-Maurice d'exécuter un programme admirable...

M. le Conseiller d'Etat Walpen félicite les élèves du Collège de St-Maurice et leur directeur qui furent spécialement à l'honneur.

De la *Feuille d'avis de Montreux* (F. Bosset) du 27 mai :

La palme entre toutes les sociétés concourantes revient sans conteste au Chœur d'élèves du Collège de St-Maurice que dirige avec une remarquable distinction M. le Chanoine Broquet, professeur. Ces jeunes gens parmi lesquels sont beaucoup d'enfants ont rendu avec maestria le superbe et difficile *Gloria in excelsis* de Palestrina avec chœurs, demi-chœurs et soli de soprani, d'alti et de basses. Méritent une mention spéciale le petit Georges Saluz des Grisons, un charmant gosse possédant une voix d'une merveilleuse sonorité, et Jérôme Haegler qui possède une basse digne d'un futur soliste de concert. Les auditeurs emballés demandèrent de bisser et le jury bon enfant acquiesça.

L'auteur de cet article aurait cité d'autres noms d'enfants s'il les avait connus aussi, tel le petit Jeannot Darbellay, l'inséparable associé de Georges dans tous les duos, et que la seule ignorance de son nom en a séparé dans cet éloge.

Après le banquet, continue M. Bosset, on eut encore l'occasion d'applaudir les chœurs d'ensemble des diverses divisions d'hommes et tout particulièrement la fameuse chorale des collégiens de St-Maurice qui chanta trois chansons populaires harmonisées avec art par M. le Chanoine Broquet.

De *L'Echo de Sierre* du 29 mai :

Notons le succès prodigieux, écrit M. Oscar de Chastonay, remporté par le Chœur mixte du Collège de St-Maurice. Le résultat obtenu est surprenant, « extraordinaire » a déclaré un membre du jury. Le *Gloria* de Palestrina chanté comme

morceau libre au concours a été bissé frénétiquement par le public qui emplissait le théâtre et le bis autorisé par le jury « pour le public ». Et c'est avec l'émotion saisissante que procurent les subtiles et profondes sensations de l'art que l'on commenta cette exécution si délicate, si fine, si nuancée, si puissante en même temps, qui est peut-être la plus belle que l'on ait jamais entendue en Valais et qui classe le Chœur du Collège de St-Maurice dans les tout premiers rangs des groupements de la Suisse entière. La Fête de St-Maurice, pour nous avoir offert cette révélation, demeurera dans le souvenir. Nous n'adresserons pas d'éloge vain aux maîtres et aux élèves. Nous admirons et nous sommes fiers, comme l'a pu dire M. Walpen, Chef du Département de l'Instruction publique, dans son discours, nous sommes fiers qu'un tel enseignement se puisse donner chez nous.

Ce sera dire assez, comment il faut juger les chanteurs du Collège de St-Maurice, si l'on rappelle que M. Troyon, président du jury, en leur remettant la couronne, spontanément, donna l'exemple des applaudissements.

Enfin, de M. le professeur et compositeur Arthur Parchet, dans le *Nouvelliste* du 28 mai :

Le Chœur d'hommes du Collège de St-Maurice, sous la très compétente direction du Chanoine Broquet, a été un régal. Le Chœur mixte du Collège a été tout simplement délicieux.

## Une audition

Nous terminerons cet aperçu de l'activité musicale au Collège cette année, par l'excellente appréciation que nous eûmes la surprise de trouver dans *L'Indépendant*, de Fribourg, du 9 juillet. L'auteur, l'homme de talent et l'excellent critique musical M. A. Hug, se trouvait de passage à Villars lorsque, dans la grande salle du Villars-Palace, le Chœur mixte du Collège, dirigé avec tant de dévouement et de talent par M. le Chanoine Broquet, est monté là-haut en promenade de fin d'année et se fit entendre dans une série d'œuvres religieuses et de chants profanes (*Nouvelliste*, 13 juillet).

Toutes les pièces religieuses étaient de l'époque palés-tinienne et signées de maîtres célèbres tels que Scarlatti,

Nanini, Vittoria, Palestrina. Au commencement, l'auditoire cosmopolite restait froid et comme surpris en présence de cette musique sévère et sobre qui certes devait trancher sur celle qu'on entend dans les concerts quotidiens des grands palaces ; mais, assez rapidement, la salle s'est réchauffée et le dernier morceau, le *Gloria* de Palestrina, enlevé avec un entrain tout italien, eut l'honneur d'un bis.

Nous n'exagérons pas en prétendant que l'exécution fut presque parfaite à tout point de vue ; précision remarquable et justesse irréprochable du commencement à la fin : deux qualités exceptionnelles chez un chœur de garçons et de jeunes gens, surtout devant la difficulté des œuvres exécutées. Les sopranos et les altos étaient clairs, cristallins et veloutés ; pas trace de sons nasillards et aigres, comme on en entend si souvent ; les ténors et les basses avaient un timbre agréable et un volume d'une belle plénitude, jamais brutal dans les fortissimos. Puis, qualité essentielle, on chantait avec goût et on montrait une docilité surprenante à suivre la baguette du directeur M. le Chanoine Broquet ; celui-ci, dans son interprétation très personnelle et variée, ne doit pas convenir aux chanteurs qui se complairaient dans des mouvements rigides et métronomiques.

Les morceaux profanes étaient, pour la plupart, de simples chants populaires harmonisés par le directeur lui-même, en style polyphonique, mais de quelle façon ravissante ! Aussi, ces productions ont-elles toutes remporté le plus vif succès ; surtout : « Mon père avait 500 moutons ». « Où vas-tu donc, mon ami Colin ? », « C'est tout là-bas ». De même « La cigale et la fourmi », de Gounod, fut détaillé par le chœur d'hommes d'une manière si simple et si variée tout à la fois que même notre public des palaces s'emballa et se joignit à nous pour demander un bis. Quant à l'harmonisation de « Frère Jacques » de l'auteur français M. de Ranse, elle ne vaut de loin pas les compositions similaires de M. le Chanoine Broquet ; elle est trop compliquée, trop difficile, presque un peu recherchée et prétentieuse.

En un mot, cette belle audition est la meilleure illustration de ce qu'on arrive à faire dans un collège de jeunes gens avec de la volonté, du travail et surtout du bon sens.